

CODE DE CONDUITE DU JOUEUR

POURQUOI UNE TELLE CHARTE ?



1/ Pour adopter une démarche sportive et pour rendre agréable la vie au sein du club, c'est à dire :

- ➡ Respecter ton entraîneur et tes joueurs à l'entraînement et en match.
- ➡ Respecter les adversaires et les arbitres lors des matchs.

2/ Pour progresser et faire progresser ton équipe.

 Le joueur devra... 	 Le joueur s'interdira... 
... arriver avec une tenue de basketteur (short, t-shirt, paire de basket, pas de bijoux, cheveux attachés).	... d'être désagréable avec les autres.
... arriver environ 15 minutes avant le début de la séance pour être prêt à débiter à l'heure.	... de parler, dribbler, ou shooter quand le coach parle ou montre.
... penser aux formalités administratives qui lui sont demandées (photo, cotisation, certificat médical, ...).	... de quitter la séance sans autorisation.
... être poli (bonjour, au revoir, merci, ...).	...de critiquer les autres joueurs.
... respecter les lieux et installations (vestiaire, banc d'équipe, etc...) et de laisser propre et en bon état chaque endroit fréquenté.	... de perturber le comportement du groupe.
... prévenir des absences et des retards pour les entraînements et les matchs.	... de ne penser qu'à soi et d'oublier le reste de l'équipe.
... aider au rangement du matériel à la fin de l'exercices, de la séance, ...	... de ne pas respecter les règles du sport et des lieux.
... respecter les coaches, dirigeants, partenaires, adversaires, arbitres, et officiels.	... d'avoir un comportement dangereux et antisportif.
... être attentif aux consignes durant toute la séance.	... de consommer des substances illicites dans l'enceinte sportive et lors des sorties effectuées sous la responsabilité du club, sous peine de suspension.
... donner le meilleur de soi même en toute occasion	
... rester assis dans les tribunes si un match est en train de se dérouler et de ne pas jouer au basket à côté.	
... rester assis sur le banc des joueurs afin d'être concentré sur le match et d'écouter les consignes du coach pendant son match.	

En tant que joueur :

Je m'interdis tout acte inapproprié entraînant une faute technique, disqualifiante, pouvant conduire à l'ouverture d'une procédure disciplinaire.

Pour chaque faute technique, disqualifiante, je serai :

1/ suspendu par le club au moins pour le prochain match.

2/ tenu d'arbitrer un match d'une catégorie plus jeune.

3/ tenu de participer à l'encadrement d'une séance d'entraînement d'une équipe plus jeune en tant qu'assistant du coach.

4/ tenu de rembourser les éventuelles sanctions financières infligées au Club par les commissions de disciplines départementales, régionales, ou fédérales.

LA SUSPENSION NE SERA PAS LEVÉE PAR LE CLUB TANT QUE LE JOUEUR N'AURA PAS REMPLI L'ENSEMBLE DES CONDITIONS CI-DESSUS

LA VIE DU CLUB

Je participe dans la mesure de mes possibilités à la vie du club (manifestations et tournois, loto, calendriers, sponsors, vide-grenier, soirées...) car je fais partie d'une association et j'en suis membre.

Dans la mesure du possible, je viens encourager positivement les équipes du RCE, dans le respect du jeu, des arbitres et des adversaires. Si j'apprécie que l'on vienne me voir et me supporter, je dois agir de même avec les autres.

JE N'OUBLIE PAS QUE JE SUIS UN EXEMPLE POUR LES PLUS JEUNES.

JE DOIS DONC AVOIR UN COMPORTEMENT EXEMPLAIRE,

QUE CE SOIT PAR MES ACTES OU DANS MES PAROLES.